

## FEUILLE DE ROUTE

### Conseil de Développement commun PGB - CAB

#### 1) Qu'est-ce que l'économie verte en Bergeracois ?

Référent : Mme Céline Pirès, Directrice Ecopôle Périgord-Aquitaine

L'**économie verte** regroupe des secteurs aussi divers que : les énergies renouvelables, la construction écologique, les moyens de transport, la gestion des ressources naturelles, la gestion des déchets, l'aménagement de l'espace ... de manière générale les activités économiques qui se développent tout en diminuant l'empreinte environnementale.

Le Bergeracois possède un potentiel important de valorisation durable de ses ressources naturelles (bois, eau, déchets, agriculture ...).

L'action locale peut avoir un effet-levier pour développer l'économie verte.

Toutefois, l'économie verte est un concept récent aux contours encore incertains.

Il s'agit de connaître la réalité et le potentiel de ce secteur économique en bergeracois.

#### Travaux du Codev :

##### 1<sup>ère</sup> phase

- Recenser les acteurs et leurs modes de fonctionnement, leurs besoins et leurs projets d'évolution.
- Identifier les nouveaux métiers de ce secteur économique, à finalité directement environnementale.
- Identifier les métiers actuels qui « verdissent » : les métiers dont les compétences sont amenées à évoluer afin de prendre en compte les enjeux environnementaux
- Inviter des témoins de ce secteur d'activité.

##### 2<sup>e</sup> phase

En fonction des besoins recensés et des pistes de développement, propositions d'actions aux collectivités :

- mise en réseau, repérage des sources d'innovation et les marchés porteurs.
- Proposition de réponses aux besoins des entreprises.

Exemples :

##### *Recensement des emplois :*

- les nouveaux métiers : nouvelles formations ?
- les métiers qui verdissent : potentiel de modules de formation ?

##### *Le développement économique :*

- soutien spécifique des collectivités aux entreprises « vertes » ?
- éco-conditionnalité des aides pour faire évoluer toutes les entreprises ?
- prospection d'entreprises manquantes au tissu entrepreneurial existant ?
- Création d'un réseau des entreprises « vertes » ?
- Cellule de veille des sources d'innovation ?
- ...

## 2) Le désenclavement du Bergeracois

Référent : M. Alain Brettes, Président Cgpm Dordogne

3 thématiques majeures : le ferroviaire, le numérique, les transports en commun.

Contexte du ferroviaire :

Commande d'une étude auprès de RFF.

Objectif : Potentiel d'un temps de trajet Bergerac-Paris de 3h15 – 3h30, via Bordeaux, en tenant compte de la rupture de charge (temps d'attente entre 2 trains).

Coût prévisionnel : 95 millions d'euros

Enjeu : peser pour que le projet figure parmi les priorités régionales pour la période 2014-2020.

Travaux du Conseil de développement :

Travail sur les usages et recensement des besoins des socioprofessionnels :

- Ferroviaire : faire remonter les besoins pour peser en faveur de la modernisation de la ligne Bergerac – Bordeaux et avoir une réflexion prospective sur son impact.
- Numérique : quels besoins en technologies pour quels usages ? quels sont les nouveaux usages liés à l'arrivée du Très Haut Débit ? comment les anticiper ?
- Transports en commun : force de proposition auprès des collectivités compétentes.
- Mobilité : recensement des initiatives locales en la matière, et propositions.

Impacts attendus :

- Propositions d'actions auprès des élus.

## 3) Les services

Référent : M. Sylvain Connangle – Directeur Ephad de la Madeleine

On observe une augmentation du nombre d'emplois dans les services. Ce secteur présente encore un grand potentiel de création d'emplois. Pourtant, le nombre d'emplois précaires dans ce domaine reste important.

Actions du Codev :

Quel est le potentiel « d'emplois durables » dans les services ?

De nombreux métiers sont peu valorisés et peu attractifs. Comment les valoriser et les rendre plus attractifs ?

Comment répondre aux nouveaux besoins en services à la population tout en aidant les personnes occupant des emplois à sortir de la précarité ?

Les services concernés peuvent être : services à la population, culture, sports, loisirs, action sociale, ...

Impacts attendus :

Proposition d'action

#### 4) Les jeunes

Référent : M. Kevin Boisserie – Jeune Chambre Economique

Enjeu : Comment est ressentie la « qualité de vie du Bergeracois » par les jeunes ? Qui en profite et qui en souffre ?

Il apparaît ainsi que la qualité de vie sur le territoire, si souvent considérée comme la raison de son attractivité, n'est pas ressentie par les jeunes, ou en tout cas pas de la même manière.

Il s'agit principalement de la tranche d'âge des 16-25 ans. En effet, cette classe d'âge est confrontée à de nombreuses difficultés. Par ailleurs, les jeunes qui peuvent quitter le territoire pour suivre des études supérieures ne reviennent pas en Bergeracois.

La jeunesse est confrontée à plusieurs types de difficultés : l'accès au logement, l'offre de formation, la recherche d'emploi, la mobilité pour accéder aux services, l'entrepreneuriat, la santé.

Exemples d'initiatives pour répondre à ces difficultés :

- Le logement des jeunes
  - L'entrepreneuriat
- Le Conseil Régional avait lancé le dispositif Créa'jeune.

Des politiques spécifiques en faveur des jeunes ont été mises en place de longue date en ville ou dans quelques bourgs-centres : Bureau information Jeunesse, Mission Locale, etc. Par ailleurs, le réseau associatif accompagnant les jeunes est dense. Cependant, peu de communes rurales disposent de véritables politiques jeunesse prenant en compte les besoins globaux des jeunes, dans un partenariat collectivités / associations.

#### Actions du Codev :

- Recenser les structures locales représentant ou agissant dans le champ de la jeunesse.
- Faire des propositions pour répondre aux difficultés rencontrées par la jeunesse
- Réflexion pour inciter les jeunes à entreprendre.
- Valoriser les expériences remarquables

#### Impacts attendus :

- Inciter les initiatives en milieu rural.  
Ces initiatives permettent au territoire de maintenir une vie locale et de montrer que ces projets sont réalisables.
- Développer la coopération urbain/rural  
Les jeunes ruraux seront, au cours de leur vie, en contact avec des services et des démarches implantées en ville. La capacité qu'auront les gestionnaires de ces services à développer des partenariats avec les collectivités dont sont issus les usagers (ou plus simplement la capacité à faire circuler l'information) sera un outil facilitateur de prise d'initiative en milieu rural.
- Concilier politiques publiques de long terme et réponse à des besoins des jeunes hétérogènes et fluctuants

Le tout contribuera à la construction de politique-jeunesse locale et partenariale.

## **5) Faire connaître les bonnes pratiques et les innovations en matière de cadre de vie**

*Référent : M. Gérard Lallemand, Président Office de tourisme du Pays d'Eymet*

Le Bergeracois détient une image de qualité de vie. C'est un atout de développement et d'attractivité économique.

Toutefois, elle est menacée en particulier par l'évolution des paysages (baisse surfaces agricoles, augmentation de l'étalement urbain ...) et par un parc de logements inadapté aux enjeux sociaux et énergétiques.

Les acteurs locaux prennent conscience de ces enjeux et souhaitent en maîtriser les principaux leviers comme l'aménagement de l'espace.

Par exemple, les documents d'urbanisme établissent de nouvelles préconisations. Il pourrait s'agir de faciliter la diffusion de ces orientations :

- la densification de l'habitat. Il s'agit d'économiser du foncier, d'agir sur les formes urbaines (à diversifier et à adapter)
- Valoriser et la promotion des paysages emblématiques et vernaculaires.
- Réduire la consommation d'énergie du parc des bâtiments existants.
- Organiser des déplacements alternatifs à la voiture individuelle.
- ...

### Action du Codev :

Faire connaître les bonnes pratiques et les innovations en matière de qualité du cadre de vie.

- o Organisation de visites guidées d'expériences remarquables en matière de qualité de vie : densification de l'habitat, promotion des paysages, réduction consommation d'énergie des bâtiments, etc.

### Impacts attendus :

- o diffuser ces bonnes pratiques, sous forme de fiches-expériences, auprès des acteurs et décideurs locaux.

## **Organisation de visites d'entreprises et d'équipements d'accueil économique**

*Référent : M. Jacques Wacquez – CDE 24*

Programme prévisionnel 2015 :

- l'Ecopôle (Vélines)
- l'Escat (Bergerac)
- Polyrey (Baneuil)
- Blason d'Or (Saint Laurent des Vignes)
- VCN Industrie (Sigoulès)
- Taulou (Bergerac)